



SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2018 – 20 H 30
RELEVÉ DES DÉCISIONS

Présents : tous les Conseillers Municipaux à l'exception de Mme SIMON Catherine (pouvoir à Mme NICOLAS Chantal), de M. DUCHESNE Laurent et de Mme BUHANNIC Hélène.

Secrétaire de séance : Mme CONAN Solène.

➤ AMÉNAGEMENT RUE ANDRÉ FOY :

Les travaux avancent, quelques points ont été approfondis : la hauteur de la bordure du giratoire, l'entrée du bourg route de Quimper.

Une fermeture de la route sera à prévoir début février pour une durée de l'ordre de 2 à 3 semaines pour le décapage et revêtement de la chaussée.

➤ HAMEAU DE LA VALLÉE :

Une rencontre a eu lieu le 29 novembre dernier entre le cabinet d'architecture TLPA, le cabinet de géomètres CIT, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden et la Commune pour l'étude des points techniques en vue du dépôt du permis d'aménager avant fin janvier 2019.

Le traitement de l'ensemble du projet se fait dans un esprit écologique et économique afin de mettre en avant le caractère et les atouts naturels du site.

Ce nouveau quartier devrait accueillir une soixantaine de logements.

➤ PROPRIÉTÉ COSMAO – RUE NEUVE :

Le CAUE (*Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement*) a réalisé une étude sur le secteur de la Mairie, l'idée étant de savoir s'il était intéressant pour la commune d'acheter tout ou partie de la propriété COSMAO.

Le Conseil poursuit l'étude.

➤ LIAISONS DOUCES :

Le Conseil départemental a accordé à la Commune une dotation provenant du produit des amendes de police 2017 d'un montant de 6.509,08 €, pour la réalisation d'une allée piétonne/cycliste le long de la rue Ar Marquis.

Le Conseil décide le lancement d'une étude pour le chiffrage du projet.

➤ ESAT DE TY VARLEN :

A la demande de l'Esat de Ty Varlen pour une liaison douce sécurisée Esat – bourg de Landudec d'une distance de 700 m, une préétude a été effectuée par le FIA (Finistère Ingénierie Assistance).

A poursuivre.

➤ JEUX AU HAMEAU DE GUERVEUR :

Le Conseil a validé le devis de l'entreprise LE ROUX d'un montant de 5.286,50€ HT pour la pose d'un sol stabilisé à l'aire de jeu du lotissement.

⇒ ILOTS RUE AR MARQUIS :

Pour la sécurité, il est nécessaire de mieux matérialiser les îlots pour une meilleure visibilité la nuit, une signalétique lumineuse sera installée.

⇒ ASSOCIATIONS :

- une subvention de 450 € a été attribuée à l'association du Patrimoine pour l'exposition sur la Guerre 1914/1918
- le planning des animations a été communiqué suite à la réunion des associations
- Ulamir du Goyen : assemblée générale le 18 décembre à 18h à Poullan Sur Mer

⇒ COMMUNICATION :

Le Conseil a validé les actions de communication suivantes :

- bulletin communal : 4 pages supplémentaires
- supports de communication : convention entre la Commune et Mediaplus pour la réalisation d'un panneau avec le plan de Landudec et des publicités des commerçants et entreprises – gratuit pour la Commune
- numérotation de la Résidence du Vieux Puits : à étudier

⇒ VOIRIE :

-accord cadre à bons de commande : un appel d'offres sera lancé en 2019, pour le financement des travaux de voirie – montant annuel compris entre 15.000 € et 50.000 € H.T. reconductible trois fois.

- acquisition foncière rue André Foy d'une surface de 33 m².

- résidence du Vieux Puits :

Les travaux d'aménagement de l'accès à ce nouveau quartier ont été attribués à l'entreprise LE ROUX de Landudec pour un montant de 74.879,50 € suite à une consultation d'entreprises.

-mise à jour du tableau de classement :

La Commune continue sa démarche de classement de chemins ruraux (5 chemins ruraux classés en voies communales), des contacts sont pris avec les propriétaires concernés.

La démarche se poursuivra au prochain conseil municipal.

-route de Ty Guen :

Un sens interdit sera mis dans le sens Pouldergat-Landudec, en accord avec la Commune de Guiler Sur Goyen.

-approbation de la convention pour la valorisation de l'intervention du personnel communal sur les routes d'intérêt communautaire pour 13.604,09 €.

⇒ CONVENTION FRAIS ECOLAGE DE GUILER SUR GOYEN ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018 :

Accord du Conseil sur la participation de la Commune de Landudec aux frais d'écolage de Guiler Sur Goyen pour l'année scolaire 2017/2018 pour 3 enfants à 757,70 €, soit 2.273,10 €.

⇒ BANQUE ALIMENTAIRE :

La collecte des 30 novembre et 1^{er} décembre par le CCAS a permis de récolter pour 1122 kg de denrées alimentaires qui seront distribuées aux Landudécois dans le besoin.

⇒ RAPPORT GENERAL D'ACTIVITES 2017 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN :

Le Maire a présenté au Conseil Municipal le rapport général d'activités 2017 de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

⇒ CREATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Dans le cadre de la mise en place des nouvelles modalités de gestion des listes électorales liées à l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique (REU), 5 conseillers municipaux sont proposés pour faire partie de cette commission, dont 3 de la liste majoritaire et 2 de la liste minoritaire ainsi que des suppléants.

La Préfecture nommera les membres de cette commission de contrôle des listes électorales au plus tard le 10 janvier 2019.
